Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage dans le BTP
Direction des affaires juridiques et vie institutionnelle

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE SERVICES

AMO Développement de la nouvelle plateforme des appels à projets

Règlement d'appel public à candidatures (RAPC)

Consultation n°	P2026.029
Date limite de remise des plis	16 / 11 / 2026 à 12 heures
Procédure de passation	Procédure avec négociation (Article R2124-3 5° Absence de spécifications précises - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT 2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE 3
3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES 4
4. JUGEMENT DES CANDIDATURES 6
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 6

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Direction des affaires juridiques et vie institutionnelle
Représentant : Ludovick Lefebvre Président
Adresse :
19 rue du Père Corentin
75014 Paris
Téléphone : 01 40 64 26 00
Courriel : r.prieur-laurent@ccca-btp.fr
Site internet : https://www.ccca-btp.fr/
SIRET : 77568322000104

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **AMO Développement de la nouvelle plateforme des appels à projets**

Mission d'AMO pour accompagner la DAPEX dans le développement de la nouvelle plateforme, garantir la passation entre l'actuelle et la nouvelle plateforme.

Code CPV	Libellé CPV
72224000-1	Services de conseil en gestion de projet
72600000-6	Services d'assistance et de conseils informatiques

- **Eléments clé du contrat :**

Objet du contrat	AMO Développement de la nouvelle plateforme des appels à projets
Acheteur	Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage dans le BTP
Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum mono-attributaire de services. Montant maximum 833 332 € HT.
Structure	Lot unique
Lieu d'exécution	
Durée	4 ans (3 ans + reconduction 1 an)
Développement durable	Clause sociale - Clause environnementale
Pénalités de retard	P = V x R / 1000
Forme des prix	Révisables (formule), formule 0,15 + 0,85 (SYNTECm / SYNTECo) Prix unitaires
Avance	Prévue (taux 30 %)

Délai de paiement	30 jours

- **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure avec négociation (Article R2124-3 5° Absence de spécifications précises - Code de la commande publique).

La consultation est organisée selon une procédure restreinte. Seuls les candidats sélectionnés après examen des candidatures seront invités à présenter une offre.

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info.

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info.

- **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables et satisfaisantes aux niveaux minimaux de capacité exigés, l'acheteur sélectionnera les trois candidats les mieux classés à l'issue de l'examen des candidatures. Seuls ces candidats seront invités à remettre une offre.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites par tout moyen (profil acheteur, entretien, téléphone, courriel). Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

Phase 1 : 3 candidatures sélectionnées → Phase 2 : 3 offres → négociation éventuelle → classement final.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

- **Sans suite :**

À tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

- **Modalités de remise des candidatures :**

Les candidatures doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.info.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

CCCA-BTP, 19 rue du Père Corentin

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Autres justificatifs	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)*
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	*Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles sur les 3 dernières années (attestation CAC, liasses fiscales, attestations bancaires)*
Risques professionnels	*Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels*
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Moyens humains*	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années*
Capacités techniques et expertises disponibles	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature* *Déclaration indiquant les outils de pilotage et reporting, de gestion de risques, de gestion documentaire et traçabilité dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature*
Références fournitures et services**	*Liste sous forme d'un tableau des 5 principales fournitures ou des 5 principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique*

Ressources et compétences mobilisables* (CV synthétiques ou profils-types à joindre) sous la forme :

Domaine	Nb profils disponibles	Expérience moyenne	Exemple de mission
Direction de projet AMO numérique			
Pilotage programme/projet			

Architecture/SI/API			
Data / migration			
Cybersécurité/RGPD			
Recette/QA			
UX/UI			
IA/automatisation			
Conduite du changement			

Capacité de mobilisation

- organisation générale permettant d'assurer la continuité ;
- capacité à mobiliser plusieurs expertises simultanément ;
- modalités de remplacement d'une ressource indisponible ;
- capacité à intervenir en présentiel lorsque nécessaire ;
- dispositif de continuité de service.

En revanche, **la méthodologie projet sera détaillée** lors de la remise des offres. (Phase 2)

***Pour chaque référence :**

Information demandée
Client
Nature de l'organisation
Objet de la mission
Dates de réalisation
Montant de la mission AMO
Durée
Taille/complexité du projet numérique accompagné
AMO de conception / développement
Pilotage multi-prestataires
Migration/reprise de données
Recette / Go-No Go
Réversibilité
Conduite du changement
Enjeux sécurité / RGPD
IA / automatisation le cas échéant
Composition de l'équipe
Contact client vérifiable

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat doit remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté le candidat devra joindre :
- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Limitation du nombre de candidats admis à présenter une offre :**

Le nombre de candidats maximum admis à présenter une offre est fixé à 3.

4. JUGEMENT DES CANDIDATURES

- **Critères de sélection :**

Seules les candidatures comportant l'ensemble des documents et renseignements demandés seront examinées.

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critères phase 1	Points	%
GARANTIES Prof et Technique		**70%**
Références comparables et expérience	25	
Organisation, indépendance et capacité de mobilisation	20	
Capacités humaines et compétences disponibles	25	
GARANTIES ECONOMIQUE		**30%**
Capacités économiques et financières	30	
TOTAL	100	**100**

Une note inférieure à 70 est éliminatoire pour la phase 2

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des candidatures leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur https://www.marches-publics.info. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des candidatures à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

- **Voies et délais de recours**

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :

Tribunal Judiciaire de Paris
29-45 avenue de la Porte de Clichy
Paris
75017 Paris
Télécopie : 01 44 32 51 51

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par l'acheteur : Romuald PRIEUR-LAURENT ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021